



FOYER DU VALLON

EMS spécialisé

Cécité

Malvoyance

PHILOSOPHIE DE MAISON

GENERALITES

Le Foyer du Vallon est un Lieu de Vie où nous offrons des conditions d'existence qui respectent la personne âgée. Nous souhaitons que les résidents puissent y vieillir dans un milieu paisible, serein et sécurisant.

Notre objectif est de répondre à l'attente de chaque résident(e) tant du point de vue matériel, affectif (avec l'aide des proches) que médical, de promouvoir la qualité de vie, de créer et d'entretenir une ambiance qui permette à chacun de se sentir à l'aise au sein de la communauté.

Toutes les religions et croyances y sont respectées.

RESPECT DE LA PERSONNE ET DE SA LIBERTE

- Mettre tout en œuvre pour que la /le résident(e) conserve son intimité.
- Maintenir le contact entre la famille, les proches et la/le résident(e) dans la vie de la Maison.
- Encourager et élargir le champs d'échange entre le Foyer et l'extérieur ⇒ continuation de la socialisation.
- Favoriser la sphère privée de la/du résident(e) (Ex.: Lorsque le personnel entre dans une chambre, il frappe, il entre chez quelqu'un).
- Respecter le milieu social de la/du résident(e).
- Préserver l'identité de la/du résident(e).
- Adapter, dans la mesure du possible, le rythme de vie individuel de chacun et celui du Foyer.
- Proposer des sorties en famille, amis,... pour des séjours de courte ou longue durée.
- Encourager la famille et les proches à venir partager le repas avec la/le résident(e) au Foyer.
- Autoriser les visites à toutes heures du jour et de la nuit.
- Répondre à tous les besoins dans l'accompagnement de la/du résident(e) en fin de vie, de sa famille, de ses amis,...

.../...

ACCUEIL AU FOYER

- Accueillir la/le résidant(e) avec cordialité et complaisance.
- Intégrer et entourer la/le résidant(e) d'une manière plus active de la part des soignants, des ergothérapeutes et des animatrices.
- Permettre à la/au résidant(e) de recréer dans sa chambre une certaine intimité en lui donnant la possibilité d'apporter ses effets personnels ainsi que certaines pièces de son mobilier.

SOINS MEDICAUX ET INFIRMIERS

- Donner à la/au résidant(e) la possibilité de recevoir des soins adaptés jusqu'à la fin de sa vie, au sein du Foyer.
- Laisser à la/au résidant(e) le libre choix de son médecin.
- Assurer la continuité des traitements physiques et psychiques nécessaires pour l'amélioration de l'état de santé de la/du résidant(e).
- Transférer la/le résidant(e) dans un établissement hospitalier dès que son état de santé l'exige (le transfert est décidé par le médecin, la famille et les soignants). En cas d'extrême urgence, l'infirmier(ère) peut faire transporter la/le résidant au CMCE de l'HC).
- Avantager la concertation entre le médecin, les soignants et si cela est possible avec la/le résidant(e), pour envisager différentes optiques de traitements, leurs effets et leurs conséquences sur la prise en soins.

CONCLUSION

- Encourager la formation continue de l'ensemble du personnel afin de favoriser la réalisation de cette philosophie.
- Les membres du personnel doivent agir, en toutes circonstances, en toute loyauté.
- Le personnel doit savoir garder un comportement professionnel indépendant pour atteindre l'objectif principal qui est de contribuer au bien-être des résidents.

LA DIRECTION

Chêne-Bougeries, avril 2012

S:\Administration\Philosophie de maison modifiée.doc